

Représenter, Informer, Sensibiliser, Conseiller, Défendre

# PPR INFO

**29 mai 2024**

## ◆ Calendrier FNPPR :

Conseil d'administration :

Jeudi 20 juin

Webinaire juridique:

Mardi 25 juin à 9 h 30

## ◆ Parution de la revue :

- n°486 : paru fin janvier
- n°487: paru fin mars
- n°488 : fin mai
- n°489 : fin juillet
- n°490 : mi-octobre
- n°491 : fin novembre

◆ **Revue de presse sur le congrès**

450 personnes ont assisté à notre congrès: les messages envoyés ont suscité l'attrait de nombreux supports de presse et les retombées médiatiques sont importantes. Voici les liens pour accéder directement aux différents articles :

[Terre-net](#)[Téma agriculture](#)[La France agricole](#)[Le Figaro](#)[Agrapresse](#)[Pleinchamp](#)[Contexte](#)

**Vous trouverez également le discours de clôture du Président en pièce jointe.**



CÉRER, VALORISER ET TRANSMETTRE DANS LE MONDE RURAL.  
**LA PROPRIÉTÉ**  
 privée rurale

Je m'abonne J'adhère 



# PPR INFO

29 mai 2024

## ◆ Congrès : retour sur les tables rondes

### « La Propriété, condition de la liberté »

François-Xavier Bellamy, eurodéputé et professeur de philosophie a indiqué que la propriété est un point de repère face à la liquéfaction du monde et qu'il faut retrouver « *le sens du temps long, de la permanence et de la transmission qui n'a rien à voir avec l'immobilité. Parce que vous tous [propriétaires] vous savez très bien que pour maintenir, pour recevoir, pour transmettre, il faut tellement d'efforts et de temps, tellement de travail, tellement d'aventures* ».

### L'innovation au service de la valorisation de la propriété

La première table ronde a proposé plusieurs exemples d'innovations pour valoriser son patrimoine rural : l'agrivoltaïsme et le photovoltaïque, le boisement des terres agricoles avec la production de crédits carbone et la valorisation du patrimoine par le propriétaire exploitant lui-même. Bruno Cheuvreux, associé fondateur du Groupe Cheuvreux, conseille de s'entourer d'une équipe compétente pour maximiser les chances de réussite d'un projet agrivoltaïque. Véronique Kemlin a recommandé de devenir propriétaire exploitant afin de conserver la direction de son exploitation, de rester

aux commandes et d'être décisionnaire.

### Le statut du fermage, vers une évolution ?

Les intervenants de cette table ronde ont été unanimes : aujourd'hui les propriétaires sont de plus en plus réticents à conclure un bail rural et il est devenu absolument nécessaire de rééquilibrer le statut du fermage. Jean Terlier, député ayant proposé une loi visant à moderniser le statut du fermage (malheureusement abandonnée), a précisé "on voit le mur arriver mais on ne veut pas relever la tête et essayer de trouver des solutions pour rééquilibrer le statut du fermage ». Si la situation perdure, les terres agricoles seront de moins en moins disponibles à la location. Pour réformer le statut, les propositions sont multiples : limiter le droit au renouvellement quasiment perpétuel du preneur, éclaircir les règles relatives au bail cessible hors du cadre familial et la non application d'une décote sur le prix des terres louées lors de la préemption du fermier en place.

### Ecologie : agir ou subir ?

L'écologie poussée à l'extrême n'est pas la solution, s'il faut évidemment protéger la nature, il ne faut pas la mettre sous cloche, il ne faut pas opposer l'Homme à la nature. Et il est fondamental de faire



# PPR INFO

29 mai 2024

confiance aux propriétaires privés pour cela. Selon Alban de Loisy, directeur général de la Fondation François Sommer, « *en France, 80-90 % de la forêt et 80 % des terres agricoles relèvent de la propriété privée. Donc la biodiversité n'est pas que l'affaire de gestionnaires d'aires protégées, de parcs naturels régionaux, de parcs naturels nationaux ou bien d'ONG mais c'est bien avant tout l'affaire des propriétaires privés* ». Au cours de cette table ronde, les intervenants ont été unanimes : les activités économiques / socio-économiques et la biodiversité ne sont pas antinomiques. Il est nécessaire que le gouvernement accompagne les propriétaires pri-

vés confrontés à une rentabilité négative de leurs terres en raison d'une forte fiscalité. Guillaume Sainteny, membre de l'académie d'agriculture de France a précisé que « *la fiscalité incitative écologique doit être dans les deux sens. C'est-à-dire qu'on peut très bien avoir des taxations plus élevées pour les gens qui émettent au-delà des limites de certains polluants qui sont en effet dangereux pour la santé. Mais on doit aussi avoir une incitation fiscale pour les gens qui ont des comportements vertueux envers la santé.* »

## ◆ Un nouveau logo pour l'avenir

La Fédération est de nouveau présente dans tous les débats notamment actuellement autour du foncier.

C'est une image renouvelée, moderne, tournée vers l'avenir que nous souhaitons montrer faisant ainsi du propriétaire privé un acteur incontournable de tous les sujets liés à la ruralité.

Nous avons souhaité prolonger cette nouvelle image par un changement de logo, notre précédent logo datant de plus d'un quart de siècle !

Il ne s'agit donc pas de changer pour le plaisir de changer. Nous voulons le rendre plus actuel, plus

moderne, plus en adéquation avec notre action.

La déclinaison de cette nouvelle identité visuelle dans les différents supports de communication se fera progressivement au cours des semaines à venir.

Vous trouverez le lien de téléchargement du clip de présentation du logo en [cliquant ici](#). A diffuser massivement pour le faire connaître.

